Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 23 octobre 2018

La non-adoption par le Parlement du projet de Code électoral domine la presse du jour.

**Le Parlement n'a pas validé le projet de Code électoral/** La presse indique que le projet de Code électoral n'a pas été adopté par l'Assemblée nationale. L'adoption de ce projet nécessitait 63 voix. Parmi les 69 députés présents à la session, seuls 57 ont participé au vote dont 54 ont voté « pour » et 3 contre le projet. Bien que la non adoption du projet est reprochée aux Républicains, le responsable du comité des amendements du Code électoral, Daniel Ionissian, attribue également la responsabilité aux autres forces parlementaires, car selon lui, si tous les députés de l'alliance « Tsaroukian » et Dachnak avaient voté en faveur, le projet aurait été validé. Selon D. Ionissian, une partie de la responsabilité incombe également à Nikol Pachinian qui, en imposant des délais très serrés pour les élections, a provoqué la résistance des forces politiques face à une adoption jugée hâtive. Les Républicains ont déclaré que le parti est opposé à cette procédure hâtive qui ne permet pas de tenir des discussions de fond au parlement, ainsi qu'avec les institutions internationales et la société civile. La presse indique qu'après l'échec de validation du nouveau Code électoral, Nikol Pachinian a qualifié l'incident de « sabotage » et s'est adressé au peuple pour le mettre « en veille » au cas où il y aurait besoin d'avoir recours à la désobéissance populaire. Nikol Pachinian a indiqué que les élections législatives anticipées auront bien lieu en décembre 2018 « peu importe avec quel Code électoral ». Selon la presse, la réponse « douce » de Nikol Pachinian s'explique par sa certitude de pouvoir neutraliser les inconvénients de l'ancien Code en mettant en œuvre une politique de veille anti-fraude durant les élections. Selon les sources du quotidien *Jamanak*, les députés de l'alliance « Tsaroukian » auraient initié une pétition pour convoquer une session extraordinaire et tenter de faire valider le projet. *Jamanak* qualifie cette démarche de tentative de rédemption après que le parti a voté en faveur d'un projet de loi controversé le 2 octobre (cf. revue du 3 octobre 2018, revue du 4 octobre 2018 ). Selon *Jamanak*, cette non-adoption a réaffirmé la nécessité de la dissolution du parlement, car celui-ci peut faire échouer tout projet de loi important des nouvelles autorités qui exige une majorité qualifiée. Selon la presse, les actions des Républicains ont contredit la déclaration du Président de l'Assemblée nationale, Ara Babloian, selon laquelle le parlement actuel fonctionne normalement et ne créé pas d'obstacles pour les nouvelles autorités (cf. revue du 21 août 2018, revue du 22 août 2018, revue du 23 août 2018).

**L'euphorie révolutionnaire diminue /** La presse revient sur les résultats des élections des instances autonomes locales du 21 octobre en Arménie (cf. revue du 20 au 22 octobre 2018). Selon la presse, le fait que le candidat du parti « Contrat civil » de Nikol Pachinian a perdu les élections dans la ville de Kapan, malgré la promotion de sa candidature par Nikol Pachinian en personne, témoigne de l'effacement progressif de l'euphorie révolutionnaire, le peuple ayant maintenant tendance à prendre des décisions réfléchies. La presse se félicite à cet égard et constate que l'équilibre politique en Arménie est en voie de restauration.

**Les relations franco –arméniennes devraient sortir de la phase « mémoire » /** Le quotidien *Jamanak* rend compte de l'interview avec le politologue français du « Centre stratégique des recherches » Karpis Minassian sur les relations franco-arméniennes. Selon l'expert, les relations franco- arméniennes, devraient « sortir de la phase historique centrée sur la mémoire » et « atteindre un niveau économique et stratégique ». Selon Karpis Minassian, la France est intéressée par l'Arménie car elle constitue pour elle une porte vers le marché eurasiatique. L'expert avance que la communauté arménienne de France qui jusqu'ici se concentrait principalement sur la reconnaissance de la cause arménienne, devrait maintenant contribuer à l'augmentation des échanges économiques et culturels entre la France et l'Arménie renforçant ainsi la présence française en Arménie.

**« Arménie prospère » se rajeunirait /**Le quotidien *Jamanak* indique que le parti « Arménie prospère » qui est actuellement représenté au parlement au sein de l'alliance « Tsaroukian » participera aux élections législatives seul, hors des alliances. Selon *Jamanak*, cette décision serait justifiée par un seuil de passage plus bas pour les partis (4% pour les partis et de 6% pour les alliances). Selon les sources du quotidien, Naira Zohrabian pourrait ne pas se retrouver dans la liste électorale de l' « Arménie prospère », car elle pourrait être nommée Ambassadrice d'Arménie dans un pays européen. Selon le quotidien *Hraparak*, l'actuel vice – Président de l'Assemblée nationale Michael Melkoumian pourrait également ne pas être inclus dans la liste de l'« Arménie prospère ». Selon *Hraparak*, le parti de Gagik Tsaroukian se présenterait aux élections avec une équipe plus jeune sans passé politique controversé. D'après le quotidien, il est même probable que même Gagik Tsaroukian n'apparaisse pas dans la liste.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.